

## **POLITIQUE ENVIRONNEMENT ET SANTE & SECURITE**

*PQ-MQA-02 Révision : 00 05/08/2017*

Dans un environnement national caractérisé par une situation politique instable ainsi que des parties intéressées du groupe CHO de plus en plus exigeants, l'amélioration de la compétitivité de notre société s'avère incontournable afin d'assurer sa pérennité, sa croissance et son développement durable.

De ce fait, l'instauration d'un Système de Management intégré de l'environnement et de la santé et sécurité au travail selon les exigences des normes ISO 14001 : 2015 et OHSAS 18001: 2007, est un moyen qui nous permettra d'atteindre les objectifs stratégiques suivants :

- La prise en compte des Aspects Environnementaux en amont afin de maîtriser les achats et le développement de nos produits;
- La Prévention de la pollution : Cette prévention est appliquée à travers plusieurs objectifs tels que la préservation des ressources, la réduction des déchets, et la maîtrise de nos rejets.
- La prise en compte des suggestions et plaintes des parties intéressées en relation avec nos aspects environnementaux ;
- L'amélioration en continue de la performance de nos systèmes de management de l'environnement et de la santé et sécurité au travail ;
- Développer des actions visant à améliorer les conditions de travail dans nos locaux
- Encourager le respect des règles de santé et sécurité au travail à travers la mise en place d'une politique de prévention
- Renforcer la sécurité et la sûreté des sites de CHO GROUPE

Outre la mise en conformité, l'atteinte de ces objectifs nous permettra d'améliorer la rentabilité de notre groupe. L'atteinte de ces objectifs passe par l'implication de l'ensemble du personnel, l'exploitation adéquate des installations et infrastructures, le respect strict, pour toutes les activités, de toutes les spécifications légales, réglementaires, contractuelles et autres exigences liées à l'environnement.

Je m'engage en tant que Président Directeur Général à satisfaire les exigences de la norme ISO 14001 : 2004 et OHSAS 18001: 2007, à garantir des outils efficaces de communication interne et externe de cette politique et à fournir les moyens matériels et immatériels nécessaires pour optimiser la performance environnementale.

**Le Président Directeur Général**

